



POUR DE BONNES RAISONS

ARDEX TP 50

Bande périphérique d'insonorisation

Bande périphérique d'insonorisation, autocollante, pour éviter les ponts phoniques lors de travaux de ragréage et d'égalisation ainsi que lors de la pose de carreaux, dalles, pierres naturelles et blocs en béton

Bande périphérique d'insonorisation pour assurer une ventilation par l'arrière ainsi qu'une protection contre les ponts phoniques lors de travaux de ragréage sur les sols en bois

Evite les ponts phoniques et un encollage rigide au niveau des angles lors de la mise en place de systèmes de protection contre les bruits d'impact et de système de désolidarisation

Application aisée et facile même dans les angles.

Hauteur 50 mm, épaisseur 5 mm



Fabricant avec
système QM certifié
selon DIN EN ISO 9001

ARDEX GMBH
B.P. 6120 - 58430 Witten
ALLEMAGNE
Téléphone +49 (0) 23 02/664-0
Téléfax +49 (0) 23 02/664-299
email: kundendienst@ardex.de
www.ardex.be, www.ardex.lu,
www.ardex-france.fr, www.ardex.ch

ARDEX TP 50

Bande périphérique d'isolation

Domaine d'application :

Pour réaliser des joints de raccordement plus solides au bas des murs et éviter les tensions latérales et ponts phoniques lors de travaux de ragréage et d'égalisation avec des enduits de ragréage fermes et autolissants.

Pour réaliser des joints de raccordement au bas des murs lors de la pose de carreaux, dalles, pierres naturelles et blocs en béton.

A appliquer par ex. sur le béton brut, les chapes flottantes et chapes sur couches de séparation, les panneaux de particules, les sols en bois, les anciens revêtements en pierre et céramique.

Description :

ARDEX TP 50 est composée de mousse de polyéthylène imputrescible, à envers non-tissé, autocollant, pour le blocage au niveau des sols.

Préparation du support :

Le support doit être sec, libre d'agents séparateurs et capable de supporter des charges.

Les surfaces sont, au cas échéant, à nettoyer ; les irrégularités sont à enlever de manière à ce que le côté non-tissé autocollant puisse être collé à plat sur le support sur toute sa surface.

Selon les travaux ultérieurs, le support sera à appliquer auparavant d'un primaire ARDEX.

Utilisation :

Après avoir retiré ARDEX TP 50 du carton, le dérouler et le couper à la longueur voulue.

Enlever par la suite le film protecteur du côté non-tissé autocollant et coller ARDEX TP 50 sur le sol, très soigneusement, sans tension préalable, en exerçant une forte pression.

Pour la formation d'angles sortants, la mousse peut être entaillée et le non-tissé coupé.

Pour la formation d'angles rentrants, inciser le non-tissé.

En alternative, ARDEX TP 50 peut être posé bord à bord dans les coins/angles. Les joints verticaux seront à fixer de ruban adhésif, par ex. Tesakrepp*.

Remarque :

Après durcissement des enduits de ragréage/d'égalisation, les bandes latérales peuvent être coupées avec un cutter.

Pour éviter un encollage des bandes latérales lors de la pose de carreaux, dalles, pierres naturelles, blocs en béton, couper la bande latérale après le jointoiement.

Données techniques selon la norme de qualité ARDEX :

Hauteur de la bande latérale :	env. 5 cm
Epaisseur de la bande latérale :	env. 5 mm
Capacité de diffusion à la vapeur d'eau :	oui
Résistance à l'humidité :	oui
Coloris :	gris
Conditionnement :	carton de 4 rouleaux de 25 m chacun
Stockage :	env. 12 mois, en endroits frais et sec dans emballage d'origine